

QU'EST-CE QUE L'E.C.T. ?

Il s'agit de l'Electro Convulsivo Thérapie, aussi appelée sismothérapie, sismo, électronarcose ou autrefois électrochocs. Il constitue un traitement sûr et efficace de certains troubles psychiques.

Le service d'ECT est une unité de la clinique où est réalisé ce traitement et sa surveillance.

EN QUOI CONSISTE CE TRAITEMENT ?

Il s'agit d'un traitement utilisant comme agent thérapeutique un courant électrique agissant au niveau du cerveau et donc au niveau des structures cérébrales qui contrôlent l'humeur, le sommeil, l'appétit. Ce traitement est réalisé sous anesthésie générale brève de l'ordre de 5 à 6 minutes.

Les études scientifiques ont montré que l'ECT, utilisée de façon optimale, procure une amélioration de l'état de santé mentale d'au moins 80% des patients qui en bénéficient.

C'est un moyen efficace de soulagement de la souffrance et de traitement des maladies dépressives et autres pathologies affectives, notamment certaines psychoses.

Le traitement consiste en une cure de plusieurs séances à raison de 2 à 3 par semaine ; leur nombre total est adapté à chaque cas particulier. Le plus souvent, en traitement curatif, 4 à 12 séances sont nécessaires, parfois moins, ou beaucoup plus si l'état du patient le justifie (plus de 20).

POURQUOI PROPOSER L'E.C.T. ?

Ce traitement vous est proposé parce que votre psychiatre traitant pense que votre maladie est une bonne indication pour cette thérapie.

L'indication sera confirmée par le médecin psychiatre réalisant l'ECT. L'accord du médecin anesthésiste réanimateur sera recherché lors de la consultation d'anesthésie. Toute une équipe formée et dédiée à ce traitement vous accompagnera.

Les techniques d'administration de l'ECT se sont considérablement améliorées et privilégient le confort et la sécurité du patient.

Avant le traitement, votre état sera soigneusement évalué avec le relevé complet de votre histoire médicale, un examen physique, des examens complémentaires : cardiologiques, neurologiques, analyses de sang, scanner ou IRM et autres si besoin.

Il vous est demandé de bien signaler à votre médecin anesthésiste vos allergies.

Ce bilan est réalisé pour :

- confirmer l'indication,
- adapter le traitement à chaque patient
- évaluer le risque anesthésique.



PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS D'UN TRAITEMENT EN AMBULATOIRE

L'ECT peut être réalisée en ambulatoire, c'est-à-dire chez un patient venant de son domicile et retournant chez lui après la séance. Si vous êtes dans cette situation, vous devez prendre les précautions suivantes :

- Venir à jeun (ni boissons, ni aliments, ni tabac) depuis minuit (vous pouvez boire un peu d'eau pour la prise des traitements du matin).
- Rentrer accompagné ; la conduite de son véhicule est proscrite.
- Pouvoir être entouré à votre retour à domicile par un de vos proches.

Les patients traités à titre ambulatoire doivent attendre au moins 2 heures après le traitement pour quitter l'établissement. La sortie est assujettie à la stabilité médicale du patient.

COMMENT VA SE DÉROULER LE TRAITEMENT ?

Avant le traitement :

Vous devez être à jeun depuis minuit. Fumer est déconseillé. On vous demandera de retirer vos bijoux et votre appareil dentaire si vous en portez un. Pensez à aller aux toilettes avant le traitement, on vous le rappellera.

Un cathéter de perfusion vous sera posé. Des électrodes seront mises en place sur votre thorax pour enregistrer votre électrocardiogramme (ECG) et sur votre tête pour enregistrer votre électroencéphalogramme (EEG).

Un brassard sera mis en place pour mesurer votre tension artérielle ainsi qu'un capteur digital pour mesurer l'oxygène dans votre sang pendant toute la séance.

Pendant le traitement :

Le traitement se déroule dans un lieu spécifique ; vous pouvez demander à le visiter. Après endormissement et myorelaxation, un courant électrique est administré à la surface de votre crâne. Le dosage est adapté à chaque cas. Il provoque une crise convulsive dont les manifestations musculaires en dehors du maxillaire inférieur (vous serrez les dents) sont supprimées grâce à la myorelaxation. Le fait d'être anesthésié, c'est-à-dire endormi, procure à la séance son caractère parfaitement indolore.

Après le traitement :

Une fois le traitement délivré, vous serez accompagné en salle de réveil où une surveillance rapprochée sera assurée par un infirmier. Durant l'heure qui suit, le médecin anesthésiste réanimateur et les infirmiers présents à votre réveil veilleront à votre confort tout en surveillant vos paramètres vitaux (pouls, respiration, ECG, Oxygène). Votre séjour en salle de réveil est court (15 à 30 minutes). Une fois sorti de salle de réveil, vous serez rattaché dans votre chambre ou dans un lieu de repos. Une collation vous sera servie 1h environ après la séance.

Surtout :

N'hésitez pas à demander tous les renseignements que vous désirez à vos médecins (psychiatre et anesthésiste).

Si vous disposez, vous ou un membre de votre entourage, d'une connexion Internet, n'hésitez pas à rechercher à l'aide d'un moteur de recherche (tapez électro-convulsivo-thérapie) tous les renseignements que vous souhaitez.

INCONVÉNIENTS ET RISQUES DU TRAITEMENT

Il peut y avoir au réveil de chaque séance une période de légère confusion, notamment dans le temps et dans l'espace. Cet état cesse généralement en quelques heures ; il est préférable que vous ne receviez ni visite, ni appel téléphonique avant la soirée du jour du traitement par ECT.

Chez tous les patients, il y a des troubles de la mémoire plus ou moins importants. Ces troubles disparaissent en quelques semaines, parfois quelques mois après l'arrêt de la cure d'ECT.

Grâce aux précautions prises, les risques encourus sont exceptionnels. Les risques de toute anesthésie générale peuvent se rencontrer. La consultation pré-anesthésique vise à bien connaître les risques vous concernant et à vous en informer.